

Recommandations relatives à la mise en œuvre du chef d'œuvre

Diplôme préparé : CAP Maçon

démarche
interlocuteurs
partenaires aptitude ressortir
projet valeur acteurs
étapes intérêt chef objectifs
œuvre
réalisation

Cédric DEFOSSEZ et Yves ELETUFE

Groupe de formateurs
Enseignants en génie civil construction et réalisation
des ouvrages

Sandrine MYKAJ

Inspectrice de l'éducation nationale
Enseignement technique
Sciences et Techniques industrielles

Arrêté du 28 novembre 2019 définissant les modalités d'évaluation du chef-d'œuvre prévue à l'examen du certificat d'aptitude professionnelle par l'article D. 337-3-1 du code de l'éducation

Extrait article 1

« Le chef-d'œuvre mentionné ... constitue le résultat d'un travail mené dans le cadre d'une modalité pédagogique de formation particulière. Sa réalisation permet une évaluation prise en compte pour l'obtention du diplôme ».

Extrait article 4

« Le résultat obtenu à l'évaluation du chef-d'œuvre, comprenant, le cas échéant, une part d'évaluation figurant au livret scolaire ou livret de formation, mentionnée à l'article 2, est affecté du coefficient 1. Ce coefficient s'impute sur celui de l'épreuve professionnelle dotée du plus fort coefficient ».

Épreuve EP2 coefficient 8 :

Certificat d'aptitude professionnelle					Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue (établissements publics)	Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis	Formation professionnelle continue (établissements publics habilités)
MAÇON					Certificat d'aptitude professionnelle de CONSTRUCTEUR EN BÉTON ARMÉ DU BÂTIMENT		
Épreuves	Unité	Coef.	Modos	Durée	CAP de Couvreur		
UNITÉS PROFESSIONNELLES					UNITÉS PRO		
EP1 - Analyse d'une situation professionnelle	UP1	4	CCF	-	EP1 - Analyse d'une situation professionnelle	UP1	4
EP2 - Réalisation d'ouvrages courants	UP2	8	mode mixte : CCF	7 h à 10 h	EP2 - Réalisation d'un ouvrage en béton armé.	UP2	8
EP3 - Réalisation d'ouvrages annexes	UP3	4	CCF	-	EP3 - Pose d'éléments préfabriqués et réalisation d'ouvrages et de tâches annexes	UP3	4

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE DE COUVREUR									
		Unités	Coef	Modos	Durée	Modos	Durée	Modos	Durée
UNITÉS PROFESSIONNELLES									
Épreuve EP1 : Analyse d'une situation professionnelle		UP.1	4	CCF	-	Ponct. Écrite	3 h	CCF	-
Épreuve EP2 : Réalisation d'ouvrages courants		UP.2	8	CCF et Ponct. Pratique	7 h	Ponct. Pratique	14 h	CCF	-
Épreuve EP3 : Réalisation d'ouvrages annexes		UP.3	4	CCF	-	Ponct. Pratique	7 h	CCF	-

EP2 coef. 7
 Note globale chef d'œuvre coef. 1

Le sujet du chef-d'œuvre est choisi au regard de l'intégralité du périmètre de la spécialité du certificat d'aptitude professionnelle préparé, quelle que soit l'épreuve professionnelle à laquelle il est rattaché pour son évaluation ».

Extrait article 2

« La moyenne de ces notes afférentes au chef-d'œuvre, consignées durant son élaboration, constitue 50 pour cent de la note globale attribuée au chef-d'œuvre, complétée à hauteur de 50 pour cent des points obtenus à l'oral de présentation de celui-ci qui se tient dans l'établissement ou le centre de formation du candidat.

Extrait article 3

« Tous les candidats passent l'oral de présentation suivi de questions pour une durée globale de dix minutes, avec répartition indicative de 5 minutes de présentation et 5 minutes de questions, devant une commission d'évaluation. Pour la présentation orale, le candidat peut, pour appuyer son propos, prendre appui sur un support de cinq pages maximum qu'il apporte et peut utiliser librement lors de l'oral.

Comment a été construite la grille d'évaluation de l'oral de présentation du chef d'œuvre ?

Arrêté du 28 novembre 2019

ANNEXE ÉVALUATION TERMINALE ORALE DU CHEF-D'ŒUVRE COMPORTANT UNE PRÉSENTATION SUIVIE DE QUESTIONS

I. Les objectifs de l'évaluation orale



L'évaluation a pour but d'évaluer chez le candidat :

1. La capacité à relater la démarche utilisée pour conduire à la réalisation du chef-d'œuvre : objectifs, étapes, acteurs et partenaires, part individuelle investie dans le projet
2. L'aptitude à apprécier les points forts et les points faibles du chef-d'œuvre et de la démarche adoptée.
3. L'aptitude à faire ressortir la valeur ou l'intérêt que présente son chef-d'œuvre.
4. L'aptitude à s'adapter à ses interlocuteurs et à la situation.

II. Les critères d'évaluation de l'oral

- ① La hiérarchisation correcte des informations délivrées pour introduire le sujet.
- ② La clarté de la présentation et la pertinence des termes utilisés.
- ③ Le respect des consignes données sur le contenu exigé de la présentation.
- ④ L'identification claire, précise et restituée objectivement des points suivants : objectifs du projet, étapes, acteurs, part individuelle investie dans le projet.
- ⑤ L'identification des difficultés rencontrées et de la manière dont elles ont été dépassées ou non.
- ⑥ La mise en avant des aspects positifs ou présentant des difficultés rencontrées au long du projet.
- ⑦ L'émission d'un avis ou ressenti personnel sur le chef-d'œuvre entrepris.
- ⑧ La mise en exergue de la pertinence du chef-d'œuvre par rapport à la filière métier.

Critère 9 : L'aptitude à s'adapter à ses interlocuteurs et à la situation



NOM DU CANDIDAT nom_élèveA

PRÉNOM DU CANDIDAT prénom_élèveA

CAP Maçon



ORAL DE PRÉSENTATION DU CHEF D'ŒUVRE

Compétences	Critères d'évaluation	Indicateurs de performance	N.E	0	1	2	3		
Être capable de présenter son chef d'œuvre									10%
1 Hiérarchiser les informations à présenter au jury	La hiérarchisation (l'ordre) des informations présentées permettant d'introduire le chef d'œuvre délivrées par le candidat est correcte.	Mise en situation énoncée et correcte.							25%
		Problématique énoncée et correcte							25%
		Enjeux énoncés et corrects.							25%
		Production individuelle et/ou collective énoncée et correcte.							25%
Être capable de présenter la démarche de réalisation de son chef d'œuvre									30%
2 Présenter la démarche utilisée pour mener à bien la réalisation du chef d'œuvre.	La démarche utilisée par le candidat est exposée de façon claire, précise et restituée objectivement.	Objectifs du projet identifiés							25%
		Étapes du projet identifiées							25%
		Acteurs identifiés							25%
		Part individuelle investie dans les différentes étapes du projet identifiée							25%
Être capable d'évaluer le chef d'œuvre									10%
3 Identifier les aspects positifs et les difficultés rencontrées à travers la réalisation du chef d'œuvre.	Les aspects positifs ou difficultés rencontrées au long du projet sont mis en avant.	Mesure de l'atteinte de l'objectif							50%
		Identification des difficultés rencontrées							50%
Être capable d'adapter son action face aux aléas									10%
4 Identifier la manière dont les difficultés ont été dépassées.	La manière dont elles ont été dépassées sont identifiées.	Initiatives prises au cours du projet pour répondre aux aléas.							100%
Être capable de justifier le choix de son chef d'œuvre									10%
5 Démontrer la pertinence du chef d'œuvre retenu.	La pertinence du chef d'œuvre par rapport à la filière métier est mise en exergue.	Valeur ajoutée par le chef d'œuvre énoncée et claire							100%
Être capable de s'autocritiquer									10%
6 Émettre un avis ou ressenti personnel sur le chef d'œuvre retenu.	Un avis ou ressenti personnel sur le chef d'œuvre est émis.	Avis formulé							50%
		Avis justifié correctement							50%
Être capable de respecter une consigne									5%
7 Respecter le cahier des charges imposé relatif au contenu de la présentation orale.	Le cahier des charges imposé relatif au contenu de la présentation orale est respecté.	Outil numérique de présentation utilisé							10%
		Diaporama structuré (plan de l'exposé : introduction, démarche, évaluation, etc.)							10%
		Contenu du diaporama pertinent							60%
		Respect des 5 minutes de présentation réglementaires							20%
Être capable de communiquer à l'oral									5%
8 Mener une présentation orale de façon claire	La présentation orale menée est exposée de façon claire.	Maîtrise des émotions lors de la prise de parole							50%
		Expression orale claire							50%
Être capable de s'adapter à ses interlocuteurs et à toute situation									10%
9 Adapte sa manière de communiquer à tout interlocuteur et dans toute situation professionnelle	La manière de communiquer est adaptée à l'interlocuteur et à la situation professionnelle rencontrée.	Termes techniques employés adaptés à l'interlocuteur							50%
		Ouverture du candidat aux propositions du jury lors du questionnement.							50%
									100%

Taux pondéré de compétences et indicateurs évalués :

100,00%

Note brute obtenue par calcul automatique

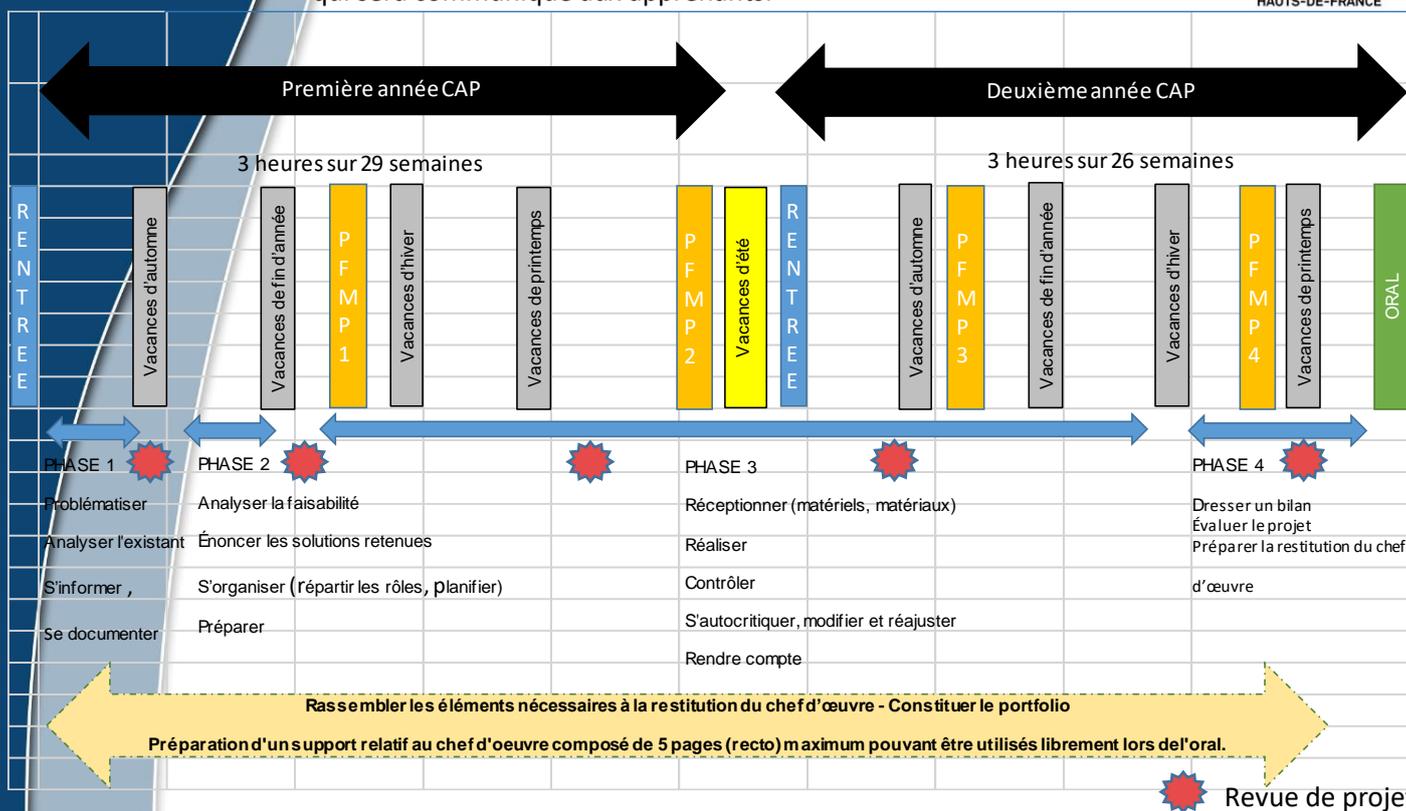
0,0 /20

(attention si le taux de couverture des compétences est inférieur à 100%, la note n'est pas recevable) :

Note sur 20 proposée au jury* :

20,0 /20

La réalisation du chef d'œuvre nécessite de formaliser un planning prévisionnel qui sera communiqué aux apprenants.



Le planning ci-avant propose un exemple d'organisation. Pour plus d'efficacité, d'autres organisations sont souhaitables (temps massés). La réalisation du chef d'œuvre nécessite de s'organiser. L'ensemble des supports pourront être classés par exemple et organisés selon l'arborescence ci-dessous :

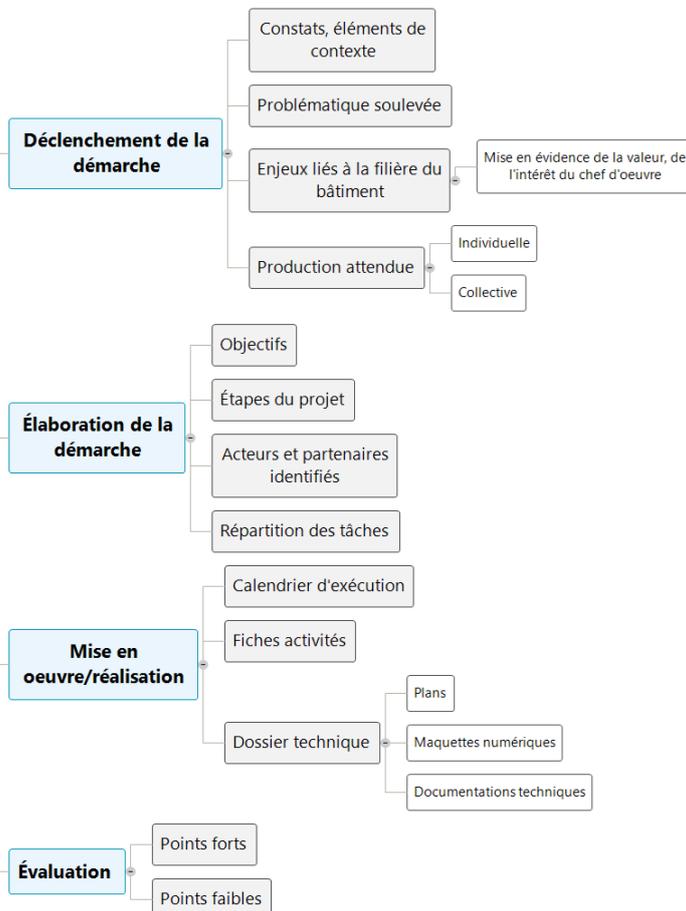


MON CHEF D'OEUVRE

- 1. Déclenchement de la démarche
- 2. Elaboration de la démarche
- 3. Mise en oeuvre
- 4. Evaluation

Quand Quoi
Où Qui Combien
Comment
Pourquoi

Arborescence du portfolio numérique





Dans le cadre de la mise en œuvre de la réalisation du chef d'œuvre, les compétences professionnelles seront évaluées à l'aide de grilles d'évaluation des compétences.

Celles-ci prendront la forme des grilles d'évaluation proposées dans le livret de certification et permettront notamment d'identifier les informations suivantes :

- nom, prénom de l'élève ;
- intitulé du chef d'œuvre ;
- date de l'évaluation ;
- description de l'étape du projet mise en œuvre à la date de l'évaluation ;
- intitulé de la compétence professionnelle évaluée ;
- les compétences intermédiaires, critères d'évaluation et indicateurs de performance relatifs aux compétences professionnelles évaluées ;
- les poids accordés à chacune des compétences et indicateurs de performance évalués ;
- la note /20 comptant dans la moyenne des notes (évaluation certificative).

CHEF D'ŒUVRE



NOM											
PRÉNOM											
Intitulé du chef d'œuvre											
Étapes du projet											
Compétences	Compétences intermédiaires	Critères d'évaluation	Indicateurs de performance	NE	0	1	2	3	Poids de l'indicateur	Performance réalisée	
C3.8 RÉALISER ET METTRE EN PLACE DU BÉTON	Préparer le béton manuellement et/ou mécaniquement en respectant les dosages	Le type, la plasticité et la quantité de béton préparée correspondent à l'usage				X			6	2,0	
	Mettre en place, répartir et vibrer le béton, puis araser	Les anomalies signalées sont corrigées					X		6	4,0	
		Les cotes et les aspects des ouvrages sont respectés				X			3	1,0	
		Le réemploi du coffrage est assuré				X			1	0,3	
....					X	2	2,0		
				x					0		
				X					0		
							X		2	2,0	
Total poids indicateurs									20		
Note/20										11,3	
Date évaluation										Note /20 arrondie	11,5